

PROJET DE PORT MÉTHANIER RABASKA

Mémoire présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
par Location Prince inc.

RABASKA :
POUR UN AVENIR PROMETTEUR

Lévis
Janvier 2007

Notre entreprise

LOCATION PRINCE INC. est une entreprise spécialisée dans la conception, la fabrication et la location de roulottes de chantier de tous genres.

L'entreprise est née en 1987 alors que les deux propriétaires, Michel N. Dugal et Berchmans LeBlanc ont uni leurs efforts pour l'acquisition d'une cinquantaine d'unités mobiles la première année et d'une quarantaine l'année suivante. Cet inventaire s'est vite écoulé et a permis à l'entreprise de prendre sa place sur le marché.

Avec la récession des années 90, l'entreprise subit les contrecoups d'une baisse des affaires mais ne baisse pas les bras pour autant. Elle acquiert un bâtiment et un grand terrain en façade de l'autoroute Jean-Lesage sur le chemin Industriel dans le secteur Bernières.

Ce bâtiment s'est transformé avec le temps en usine et en centre de service. La situation économique s'améliorant, Location nPrince a ajouté progressivement des unités à sa flotte pour un total de 250 à la fin de 2005. Avec 10 employés permanents et des ententes de sous-traitance avec des plombiers, électriciens, installateurs et transporteurs, Location Prince est l'un des plus importants fournisseurs de roulottes de chantier au Québec.

L'usine de grande dimension permet de modifier rapidement la production pour répondre à des besoins pour des bureaux modulaires, des complexes-bureaux, des classes modulaires, des dortoirs forestiers, des cuisines et des sanitaires.

Une opportunité pour l'avenir

Un projet aussi important – on parle d'investissement de 840 M \$ – aura nécessairement des effets d'entraînement importants pour l'économie locale. Location Prince fait certainement partie des entreprises de la région qui peuvent espérer faire affaire directement avec le consortium en raison de la nature de ses activités.

La construction d'un port méthanier et l'implantation d'une entreprise si importante vont nécessairement se traduire également par l'arrivée d'entités plus petites qui vont, à leur tour, mousser l'activité économique. Pour nous il s'agit d'une avenue fort prometteuse pour l'avenir.

Nous croyons que ce projet serait bénéfique pour Lévis. La ville y trouverait une importante source de revenus. Dans sa documentation, le groupe Rabaska s'engage à verser d'importantes sommes en taxes municipales et scolaires. On parle, sur une base annuelle, d'un minimum d'au moins 7 M \$ pour la municipalité et de 1 M \$ pour les commissions scolaires. Comment peut-on seulement penser à lever le nez sur des montants si importants et qui seront disponibles d'une manière récurrente.

Cet argent pourrait servir à la bonification des services rendus à la population et à l'amélioration des infrastructures municipales : routes, parcs, services sanitaires, etc. Il pourrait même servir à améliorer la qualité de l'environnement tout en soulageant le fardeau fiscal des payeurs de taxes.

Favoriser la gaz naturel : un choix écologique

Le gaz naturel est un combustible beaucoup moins polluant que les autres types d'énergies fossiles. L'avantage du gaz n'est donc pas purement économique, il est aussi plus écologique.

La planète est à l'heure de Kyoto, même si le Canada hésite encore à se coller à ses engagements de l'époque. Il nous semble que de se passer de cette source d'énergie, ça serait en même temps se priver d'un outil qui nous permettrait de rencontrer plus facilement nos obligations envers la communauté internationale.

Il y a encore pas si longtemps, on se souciait peu de l'environnement. Depuis, les discours et les sensibilités des gens vis-à-vis cette question ont largement évolué. Les principes du développement durable – respect de l'environnement et des populations et développement économique pour assurer l'avenir et la qualité de vie des générations futures – ne nous sont plus étrangers.

Mais les activités humaines impliquent la consommation d'énergie. Il faut faire les meilleurs choix possibles. L'utilisation du gaz naturel en est un. Le projet Rabaska serait un bon choix.

CONCLUSIONS

Location Prince croit qu'un projet de cette envergure dans la région redonnerait vie à l'économie de Lévis et de la Chaudière-Appalaches. C'est le milieu manufacturier et des PME qui en profiterait certainement le plus.

L'activité économique générée par RABASKA aiderait la population à reprendre un nouvel élan à la suite de la disparition du chantier maritime ces dernières années qui, avouons-le, a sensiblement modifié le profil industriel de Lévis et a créé un vide immense dans le domaine des grandes entreprises. Le chantier Davie a longtemps été synonyme de travail, de richesse et de vigueur économique avant de toucher le fond et de fermer ses portes.

Encore aujourd'hui, malgré le rachat par un consortium étranger, rien n'assure que le chantier maritime reprendra ses activités avec autant d'envergure qu'à l'époque des destroyers de la marine canadienne ou des paltes-formes de forage.

Tout le monde se réjouit des investissements de la raffinerie Jean-Gaulin d'Ultramar de l'ordre de 500 M\$ depuis quatre ans, ce qui n'est pas rien. Il est temps qu'un autre géant comme RABASKA avec son projet de port méthanier puisse voir le jour et injecter 850 M \$ et plus dans la région.

Pour avoir assisté à des réunions d'information sur le projet RABASKA, nous sommes en mesure d'évaluer et de comprendre les besoins à réaliser un tel projet. Nous croyons fermement que les responsables de RABASKA ont bien travaillé pour élaborer un projet qui respecte les règles de l'art et assure la population d'une expertise à toute épreuve.

Nous sommes conscients et convaincus que les experts de RABASKA ont cherché à rassurer la population récalcitrante et les environnementalistes, notamment, ce qui est tout à leur honneur.

Nous souhaitons donc que le promoteur, qui promet d'investir 850 M\$ sans aucune aide gouvernementale, soulignons-le, obtienne toutes les approbations nécessaires à ce projet, que celui-ci démarre dans les délais prescrits et surtout que toute la population embarque derrière eux, car nous croyons que c'est tout le monde qui en retirera profit.

Nous souhaitons aussi souligner le travail de M. Glenn Kelly et de son équipe pour la transparence dont ils ont fait preuve.

Merci aux commissaires d'avoir lu notre mémoire.



*Berchmans Leblanc,
vice-président et directeur général*

*Location Prince inc.
1150 ch Industriel
Saint-Nicolas, QC G7A 1A6*

(418) 831-7000